

Dans la pratique, l'établissement des prix présente des difficultés. Comment adapter nos prix à l'échelle de Cuba? Comment faire un rapprochement entre les traités commerciaux intervenus avec les Antilles, et le commerce d'échange qui se pratique entre Cuba et l'Union soviétique? En toute franchise je ne prévois aucun resserrement immédiat des liens qui existent entre la Jamaïque et Cuba, par exemple. Les Jamaïquains semblent avoir une attitude particulièrement réservée envers Cuba. Nous avons là des milliers de Jamaïquains et ils ont toujours été là, mais en dépit de cela nous avons toujours hésité à établir des relations diplomatiques. Je suis persuadé que c'est parce que nous ne voulions pas déplaire aux Américains que nous avons agi avec autant de circonspection. D'autre part, je crois que l'opinion de M. Williams de Trinidad, opinion partagée par un nombre de plus en plus imposant de chefs de file, et selon laquelle il est impossible de ne faire aucun cas de Cuba, je crois, dis-je, que cette opinion est bien fondée, et j'entrevois même la possibilité que le commerce finisse par s'établir avec Cuba. Les problèmes posés par les différentes idéologies ne m'inquiètent pas du tout. Les États-Unis font des investissements en Yougoslavie et si l'occasion se présente ils iront en Pologne et en Union soviétique. Je crois que cela ne pose aucun problème, je crois que c'est plutôt affaire d'association historique. La Jamaïque n'a jamais commercé beaucoup avec Cuba. En vérité, le gouvernement actuel, lequel est éminemment conservateur, si vous me pardonnez cette expression, semble croire que quiconque visite Cuba mérite d'être privé de son passeport. Je crois que cela fait partie de leur obsession pour la sécurité. Une partie du problème des Antilles dans leur ensemble, monsieur le président, ainsi que l'a si justement exposé l'un de vos témoins,—je crois que c'est le père Dionne de l'Amérique du Sud,—c'est le danger que le souci de la sécurité fasse oublier la nécessité d'une réforme sociale. Je crois que c'est un danger réel aux Antilles. En effet, M. Williams de Trinidad a réagi avec beaucoup de modération en face de l'agitation politique que l'on désigne sous le nom de mouvement du pouvoir noir. Il a dit que le gouvernement est conscient de la nécessité d'apporter rapidement des modifications au régime actuel, mais qu'il est difficile de le faire, par l'entremise des mécanismes de la bureaucratie. Le système démocratique se prête mal aux changements rapides, et c'est là une partie du prix que nous payons pour avoir adopté le système démocratique libéral. J'ai toujours dit que la démocratie est un enfant de la paix et qu'elle ne peut être séparée de sa mère. C'est aussi l'enfant de l'abondance. Elle présuppose une société jouissant d'un certain surplus économique qui lui épar-

gne les débats d'urgence continuels. Elle tient plutôt pour acquis que nous pouvons débattre à l'infini quelles sont les ressources que nous devons consacrer à la poursuite de nos divers objectifs sociaux. Tout en concédant que le processus démocratique est très lent, M. Williams a donné l'avertissement qu'il ne tolérerait aucune destruction ni violence politique.

Je dirais donc, dans le cas de Cuba, qu'il faut reconnaître l'existence des Cubains dont les relations avec les États-Unis se normaliseront inévitablement. Cuba serait un marché intéressant pour les pays des Antilles. Toutefois, nous ne pouvons forcer les Cubains à commercer avec eux; il faudra les convaincre qu'il serait au mieux de leurs propres intérêts en ce moment de nouer de nouvelles relations commerciales. Mais, pour répondre à votre question, je crois que c'est bien ce qui se produira. Je crois, également, que les principaux producteurs de sucre, les pays des Antilles membres du Commonwealth, l'Amérique latine et Cuba devraient établir un cartel international plus efficace pour contrôler les prix.

Le sénateur Yuzyk: Ma question a une portée très générale et cherche à compléter le témoignage de M. Eaton. Nous sommes bien aises qu'il soit venu témoigner et nous ait fait profiter de ses sages conseils. Nous sommes bien heureux de constater que les divers pays des Antilles font tout leur possible, dans les circonstances actuelles, pour voler de leurs propres ailes. C'est avec beaucoup de satisfaction que les Canadiens accueillent de telles nouvelles, et nous voulons entretenir de bonnes relations avec ce genre de pays. Vous nous avez suggéré plusieurs moyens pour améliorer nos relations avec ces pays, mais je crois que nous ne vous avons pas donné l'occasion d'exposer toutes vos opinions concernant l'amélioration des relations entre le Canada et les Antilles. Aimerez-vous ajouter quelque chose à ce que vous avez déjà dit?

M. Eaton: Certainement, je crois que le Canada peut leur apporter de l'aide en certains domaines. Il s'agit d'aide au développement, un domaine dans lequel je n'ai aucune expérience. A titre d'exemple, l'évolution actuelle des Antilles nous indique que certains services pourraient y être développés en commun. Il pourrait s'y établir une fonction publique interchangeable, les fonctionnaires pouvant passer d'un pays à l'autre tout en conservant les mêmes avantages. Il y aurait lieu également, d'y établir des services communs dans le domaine des transports, de la météorologie, de la diffusion, et bien d'autres. Des services communs peuvent également s'établir dans le domaine de l'éducation et, en particulier, dans celui des examens. C'est là un domaine où l'on peut profiter des structu-